

Mairie de Dénat  
1 Place de la Mairie  
81120 DENAT

Tél : 05 63 56 66 76

Fax : 05 63 47 57 72

mairie.denat@wanadoo.fr

Le secrétariat de la mairie est ouvert :

- le mardi de 14h à 18h,
- le jeudi de 9h à 12h,
- le vendredi de 14h à 17h.

Le maire reçoit en mairie et sur rendez-vous les :

- vendredis après-midi,
- samedis matin.

## URGENCES

Gendarmerie de Réalmont

05 63 79 26 80

Pompiers : 18

SAMU : 15

## DANS CE BULLETIN :

Le mot du maire : M. Dominique SANCHEZ	1
Repas citoyen	1
État civil	2
Le conseil municipal	2
Extinction de l'éclairage public	4
Autorisations d'urbanisme	5
Nuisances sonores	5
Bilan de l'année scolaire 2015-2016	6
Activités périscolaires	6
Les parents délégués	7
Assistants maternelles	7
Numéros utiles	8
Artisans et commerçants de Dénat	8
Hébergements touristiques à Dénat	9
Dépôt de vêtements	9
Opposition au démarchage téléphonique	9
Inscriptions sur les listes électorales	10
Association Familles Rurales	10
Génération Mouvement	11
Association Culture et Loisirs	11
L'ADMR, un service près de chez vous	12

## Le mot du maire : M. Dominique SANCHEZ

Chers concitoyens,

Beaucoup d'entre vous ont dû apprendre que la commune de Puygouzon et celle de Labastide-Dénat ont fait le choix de s'unir en une commune nouvelle qui s'appellera « Puygouzon ». C'est le choix unanimes des conseils municipaux respectifs.

Cette proposition d'union a aussi été faite au Conseil municipal de Dénat qui n'a pas donné une suite favorable pour la seule raison du court délai de prise de décision qui ne nous aurait pas permis de venir devant les citoyens et citoyennes de Dénat pour exposer les avantages et les inconvénients, voire d'organiser une consultation, soit, en résumé, d'organiser un débat autour de cette question importante pour le devenir d'une commune.

Comme, vous pourrez en juger, sur les tableaux joints, nos budgets sont équilibrés et l'opération « école » est inscrite au prévisionnel.

## Repas citoyen

La municipalité a décidé, malgré un budget serré, de renouveler le repas citoyens pour cette année avec au menu paëlla (sous réserve du nombre de personne et des disponibilités).

Ce déjeuner vous sera offert par la mairie lors de la fête du village, le dimanche

Ce projet que le Conseil municipal a choisi d'installer sur un seul niveau et sur une partie du terrain de sport municipal, sera aussi augmenté d'un espace restauration qui permettra une meilleure et plus efficace occupation des locaux de la salle des fêtes. Les plans définitifs seront présentés début d'année scolaire 2016/2017.

Je ne peux finir ce mot sans évoquer les massacres aveugles, plein d'atrocités en France et dans le monde d'un État islamique qui revendique un califat fantasmant l'âge d'or d'un Islam conquérant, et qui souhaite déstabiliser notre société démocratique pour la voir se transformer en un État sécuritaire première étape à l'installation d'un État totalitaire à leur image.

Dans cette période difficile pour toutes les familles endeuillées, pour notre démocratie, pour notre manière de vivre, je pense qu'il nous faut ajouter aux frontons de nos mairies le mot solidarité et dans nos cœurs le mot courage.

11 septembre à partir de 12H.

**Inscrivez-vous en téléphonant à la mairie au 05 63 56 66 76 avant le vendredi 2 septembre 2016.**

Nous espérons fortement vous compter nombreux afin de passer un moment convivial.



Bucher des Feux  
de la Saint Jean 2016 -  
Association Familles Rurales

En 2015, le budget  
de fonctionnement  
affiche un excédent  
d'environ 29 500 €.



Projet Ecole et Danse des  
élèves de primaires.

## Etat civil

Nous souhaitons la **bienvenue** à :  
HANLON Constance  
et CASSAGNAUD Clarisse.

Ils nous ont malheureusement **quittés** :  
Mme BONNET, veuve LAUCOU, Made-  
leine,  
Mme MAZEL, veuve GAU, Yvonne

et M. AVISOU André.

Nos plus sincères vœux de bonheur aux  
jeunes **mariés** :

Mme CAVAILLES Elodie  
et M. ROSSINELLI Laurent,  
Mme AZAM Marion  
et M. GALLOY Louis.

## Le conseil municipal

### COMPTE RENDU

#### des PRINCIPALES DECISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

**14 mars 2016**

#### Validation des comptes administratifs 2015

Budget Dépenses Investissement Réalisé 2015	
Transfert section – régularisation assainissement	13 645,00 €
Renouvellement mobilier école – équipement informatique	11 081,00 €
Enfouissement des réseaux Viguier	10 445,00 €
Emprunts remboursement du capital	22 117,00 €
<b>Total</b>	<b>57 288,00 €</b>

Budget Recettes Investissement Réalisé 2015	
Dettes récupérables C2A	19 488,00 €
Taxe d'aménagement	27 939,00 €
FCTVA	6 900,00 €
Virement de la section Fonctionnement	36 645,00 €
<b>Total</b>	<b>90 972,00 €</b>

Budget Dépenses Fonctionnement Réalisé 2015	
Virement vers la section investissement	36 645,00 €
Emprunts remboursement des intérêts	11 221,00 €
Charges générales	96 432,00 €
Charges de personnel	179 572,00 €
Autres charges	22 251,00 €
Attribution de compensation	46 752,00 €
<b>Total</b>	<b>392 873,00 €</b>

Budget Recettes Fonctionnement Réalisé 2015	
Excédent exercice 2014	25 346,00 €
Produits exceptionnels	13 645,00 €
Produits financiers	11 419,00 €
Gestion courante	21 681,00 €
Dotations	116 515,00 €
Impôts et taxes	171 397,00 €
Prestations de service	61 588,00 €
Remboursement rémunération	823,00 €
<b>Total</b>	<b>422 414,00 €</b>

## Taux d'imposition

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité d'augmenter de 3 % les taux d'impositions de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties reste le même.

## Vote du budget prévisionnel 2016

Budget Dépenses Investissement Prévisionnel 2016	
Agrandissement Ateliers municipaux	27 000,00 €
Entretien des bâtiments	27 000,00 €
Opération école 1ère tranche	516 405,00 €
Etude	18 000,00 €
Caution des loyers	1 000,00 €
Emprunts remboursement du capital	23 100,00 €
<b>Total</b>	<b>612 505,00 €</b>

Budget Recettes Investissement Prévisionnel 2016	
Dettes récupérables C2A	20 290,00 €
Taxe d'aménagement	20 000,00 €
FCTVA	2 900,00 €
Caution des loyers	1 000,00 €
Excédent exercices antérieurs	134 971,00 €
Subvention Etat projet école 1ère partie	175 000,00 €
Emprunts école	200 000,00 €
Excédent Fonctionnement	34 344,00 €
Virement de la section Fonctionnement	24 000,00 €
<b>Total</b>	<b>612 505,00 €</b>

Budget Dépenses Fonctionnement Prévisionnel 2016	
Virement vers la section investissement	24 000,00 €
Emprunts remboursement des intérêts	10 314,00 €
Charges générales	101 300,00 €
Charges de personnel	180 485,00 €
Autres charges	27 700,00 €
Attribution de compensation	50 352,00 €
Dépenses imprévues	6 500,00 €
<b>Total</b>	<b>400 651,00 €</b>

Budget Recettes Fonctionnement Prévisionnel 2016	
Excédent exercice 2015	29 541,00 €
Produits exceptionnels	1 500,00 €
Produits financiers	8 330,00 €
Gestion courante	22 000,00 €
Dotations	106 180,00 €
Impôts et taxes	169 500,00 €
Prestations de service	57 300,00 €
Remboursement rémunération	6 300,00 €
<b>Total</b>	<b>400 651,00 €</b>

## Taxe de séjour

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité d'instaurer à compter du 1er janvier 2017 une taxe de séjour. Le montant sera de 1 € par nuit et par personne en gîte et de 0,75 € par nuit et par personne en chambre d'hôtes.

## Conservatoire de musique

Dans un souci d'équité et d'économies, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de refacturer aux familles dont les enfants fréquentent le conservatoire de musique, le coût annuel de l'adhésion.

## Tarifs communaux

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité les tarifs suivants :

- Cantine scolaire : 3,50 € par repas,
- Garderie : 6 € par semaine,
- Caution pour la location de la salle : 1 000 €,
- Location de la salle une journée en semaine : 80 € pour les dénatois, 100 € pour les extérieurs,
- Location de la salle une journée le weekend : 150 € pour les dénatois, 190 € pour les extérieurs,
- Location de la salle un weekend : 250 € pour les dénatois, 290 € pour les extérieurs.

## Travaux de voirie 2016

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité les travaux suivants :

- Réfection du réseau pluvial et des voiries dans le hameau de Viguié,
- Réfection en bicouche des chemins de Belvèze et de la Girmarié,
- Réparation en PATA des chemins de la Combette (le bas), entre Boudret et Gédoul, de la Limarié, entre Viguié et Ratié, de Crespin, de Nijoule, de Massaliès, de Cornillou, entre Lapeyrade et Bosc Grand, de Goy, de la Marmandié, de Birot et de la Resclauze.

**Les écoliers dénatois  
iront au collège  
Honoré de Balzac  
à Albi.**



Des élèves de maternelle au stand maquillage du cirque Pacotille.

**Nouveau fournisseur  
des repas scolaires :  
La CRM de Rodez.**



**9 mai 2016**

### **Changement de la carte scolaire**

Dorénavant, à la demande du Conseil Départemental, les élèves de Dénat intégreront le collège Honoré de Balzac à Albi et non plus le collège Louisa Paulin de Réalmont.

Le transport des collégiens ayant déjà commencé leur scolarité à Réalmont, ainsi que de leur fratrie, sera assuré jusqu'en 3ème.

### **Commune nouvelle**

M. Dufour, maire de Puygouzon, nous a invités à rejoindre la commune nouvelle qu'il est en train de créer avec Labastide-Dénat.

La décision devait être rapide (avant le 30 juin 2016) pour bénéficier du dispositif. Plusieurs questions restent en suspens telle l'alignement des taux des différentes taxes. De plus cette nouvelle commune forte de plus de 3 500 habitants par l'addition des trois populations entraînerait de nouvelles obligations réglementaires.

En l'absence de temps suffisant pour élaborer un projet commun et pour informer et prendre l'avis de la population, le Conseil municipal s'est prononcé contre l'intégration de Dénat dans cette commune nouvelle à l'unanimité.

**27 juin 2016**

### **Investissements**

Mme Carole Lacombe et M. Bernard Castagné ont demandé du matériel informatique pour équiper leur salle de classe.

Pour chaque classe, la demande porte

sur 1 VPI (Vidéoprojecteur Interactif), 1 tableau blanc, 3 ordinateurs portables dont 1 pour l'enseignant, 1 logiciel d'utilisation du VPI.

M. Dominique Sanchez a fait faire un devis dont le montant est de 7 254 € TTC. Il faut rajouter à ce montant l'installation électrique.

Le matériel pourra être réutilisé dans la future école, mais ne profitera pas des subventions de l'Etat et du Conseil Départemental.

Le conseil municipal a accepté cet investissement avec 8 voix pour et 4 abstentions.

La salle des fêtes a une capacité d'accueil de 271 places assises.

Lorsque la salle est louée, il n'y a à disposition des utilisateurs que 184 chaises et 34 tables de 4 personnes (soit 136 places à table).

M. Dominique Sanchez a fait faire un devis pour 25 tables et 101 chaises dont le montant s'élève à 2 954,50 € HT.

Le conseil municipal a approuvé cet investissement à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **Cantine scolaire**

Suite à l'appel d'offre qui avait été réalisé, la Centrale de Restauration Martel de Rodez préparera et livrera en liaison froide les repas pour la cantine.

**Vous trouverez les comptes rendus des conseils municipaux plus détaillés sur le site internet de la commune : [www.mairie-denat.fr](http://www.mairie-denat.fr) .**

## **Extinction de l'éclairage public**

Depuis novembre 2015, a été lancé un essai de coupure de l'éclairage public sur les zones "village", "lotissements de la Gourtanelle et des Chênes" de 23h30 à 5h30.

Les premiers résultats, ramenés sur 1 an, sont les suivants : environ 14 200 kW/h, soit l'équivalent de consommation annuelle de 3 foyers "moyens" fran-

çais, ont été économisés.

L'économie financière pour la commune avoisine les 1 700 €.

Au-delà du bilan technique, le but étant également de conserver un compromis correct entre le service au public et les économies, les points suivants vont être modifiés:

- Une dérogation manuelle municipale

exceptionnelle aux créneaux horaires de coupure sera possible : en effet, la compétence de gestion de l'éclairage étant intercommunale, cette possibilité permettra plus de souplesse de gestion.

- Une plage horaire été/hiver sera instaurée avec pour la partie "été", une coupure retardée à 01h00. Ceci pour

faire en sorte que les repas de quartier et autres parties de pétanque puissent prendre fin dans de bonnes conditions.



## Autorisations d'urbanisme

Les deux principales autorisations d'urbanisme sont la « déclaration préalable » et le « permis de construire ».

La déclaration préalable est une autorisation qui est généralement exigée pour la réalisation de travaux de faible importance et le permis de construire est généralement exigé pour tous les travaux de grande ampleur.

Une **déclaration préalable de travaux** est obligatoire notamment dans les cas suivants :

- Construction (garage, dépendance...) ou travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5 m<sup>2</sup> et 20 m<sup>2</sup>.
- Construction d'un mur d'une hauteur au-dessus du sol supérieure ou égale à 2 m ;
- Construction d'une piscine d'une superficie inférieure ou égale à 100 m<sup>2</sup> non couverte ou dont la couverture (fixe ou mobile) est supérieure à 1,80 m ;
- Travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (remplacement d'une fenêtre ou porte par un autre modèle, percement d'une nouvelle fenêtre, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade) ;
- Travaux de ravalement s'ils se déroulent dans un espace faisant l'objet d'une protection particulière (abords d'un monument historique...) ;
- Changement de destination d'un local (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habi-

tation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment ;

- Réalisation d'une division foncière notamment pour en détacher un ou plusieurs lots.

Un **permis de construire** est obligatoire notamment dans les cas suivants :

- Travaux créant une nouvelle construction :

Les constructions nouvelles sont celles indépendantes de tout bâtiment existant, elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception des constructions dispensées de toute formalité comme les piscines de moins de 10 m<sup>2</sup> ou les abris de jardin de moins de 5 m<sup>2</sup>, et de celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

- Travaux sur une construction existante :

Les travaux sur une construction existante concernent par exemple l'agrandissement d'une maison. Le dépôt des dossiers de demande est à faire en mairie suffisamment en amont de la période des travaux prévus pour tenir compte des délais d'instruction, particulièrement dans le secteur de l'église Notre Dame de Dénat.

Enfin, si par méconnaissance ou oubli, vous avez omis de demander une autorisation d'urbanisme obligatoire selon les règles énoncées ci-dessus, pour des travaux déjà réalisés, merci de le signaler à la mairie de Dénat.

## Nuisances sonores

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 20h00,
- les samedis : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 20h00,
- les dimanches et jours fériés : 10h00 à 12h00.

## Bilan de l'année scolaire 2015-2016

Cette année 2015-2016 fut riche en activités. Un énorme travail a été mené autour du cirque : sortie au cirque Amar à Albi pour les classes maternelles et CP, ainsi qu'une immersion d'une semaine pour toutes les classes avec le cirque « Pacotille » venu s'installer à Dénat. Les enfants ont participé à l'installation du cirque, ont pu réaliser des acrobaties, jonglage, et autres tours, ils ont été maquillés et ont assistés à des représentations. Ce qui a permis aux classes de maternelle et CP de présenter un numéro lors de la fête de l'école.



Les CE1 et CE2 ont pu bénéficier d'une initiation aux premiers secours donnée par un papa bénévole et ont visité la caserne des pompiers de Réalmont avec la classe maternelle. Ils ont participé à la création d'une pièce de théâtre, qu'ils ont présentée sur la scène d'Albi devant d'autres écoles ainsi que lors de la fête de fin d'année.

En partenariat avec l'université Champollion et le

CPIE d'Albi les élèves de CE et CM ont travaillé sur la qualité de l'eau de l'Assou.

Les CMI et CM2 ont participé à un défi internet sur le thème : « le voyage de Lapérouse » et sont arrivés 3<sup>ème</sup> sur 20 classes participantes. Ils ont travaillé sur le monument aux morts de Dénat en lien avec les archives départementales. Ils ont entretenus une correspondance avec des classes européennes et participé à la semaine des langues. Ils ont rencontré une danseuse et ont dansé à l'auditorium de Cap découverte. Ils ont participé au prix des Incorruptibles (défi lecture) et à la nuit de la lecture un soir de juin dans les locaux de l'école.

A tous ces projets, ce sont ajoutés des visites au Musée du Saut du Tarn et de Toulouse Lautrec, des spectacles FOL (pièces de théâtre), des sorties USEP (randonnée contées, pétanque, golf...), et un cycle piscine de 12 séances pour les classes de GS/CP, et CE1/CE2.

Enfin, afin de valoriser l'école et ses élèves, un site internet a été créé à l'initiative de la maitresse de CM : il est alimenté par les enfants et présente les différents projets des 4 classes. Les élèves rédigent les textes ou les dictent à un adulte, choisissent les photos et participent à la mise en page. Ce site est un outil de communication mais aussi une base de données qui constituera progressivement une mémoire de l'école.

**Les parents sont fortement invités à le consulter régulièrement :**

**[pedagogie.ac-toulouse.fr/EPU-denat/](http://pedagogie.ac-toulouse.fr/EPU-denat/)**

## Activités périscolaires

L'initiation à la nature, la couture, les travaux manuels, les activités physiques et sportives et la découverte du patrimoine ont été les activités proposées cette année aux enfants.

97 % des enfants de l'école ont pu en bénéficier **gratuitement**.

Le conseil municipal tient à remercier, Séverine, Babeth, Jane, Céline, Carine et Nelly pour leur investissement ainsi que Mme Gras Marie-Henriette pour le temps donné bénévolement aux enfants cette année.

Nous sommes toujours à la **recherche de bénévoles** pouvant transmettre leur passion, leur « savoir-faire » ou tout simplement pour donner du temps aux enfants de notre commune : n'hésitez pas à nous contacter.

La commission école : Anne GRAS – Céline PERRETTE – Arnaud CALAS.

## Les parents délégués

C'est une nouvelle année remplie de projets riches et variés qui s'achève !

La venue du Cirque Pacotille a été un point fort pour l'école. Petits et grands ont pu profiter d'une semaine d'immersion au sein de la famille de saltimbanques venue installer ses roulottes autour de la salle des fêtes. Et pour la plus grande satisfaction de tous, un spectacle est venu clôturer cette superbe semaine de découverte.

Enfin, la fête de l'école, avec son spectacle et son repas coopératif, a finalisé cette année dans une ambiance très



conviviale.

Nous remercions à cette occasion l'association "Génération Mouvement" qui s'est gentiment jointe à nous en offrant aux enfants un tour en calèche qui a été très apprécié. Nous espérons que d'autres projets communs verrons le jour au cours des prochaines années.

Nous souhaitons vous rappeler toutefois que nous recherchons toujours des bénévoles (occasionnels ou à l'année) pour nous aider à enrichir nos projets scolaires ou périscolaires.

A quelques jours de la reprise, nous vous souhaitons à tous et à toutes une très bonne rentrée!

## Assistantes maternelles

Actuellement, cinq assistantes maternelles sont domiciliées sur notre commune et déclarées en activité auprès des services de la Protection Maternelle Infantile (PMI) du Conseil Départemental :

- Mme BERNARD Valérie  
13 Rue de Goy - 06 77 17 59 88
- Mme BIGEY Sandrine  
Les Combettes - 06 13 82 26 98
- Mme DEPRET Tatiana  
5 Impasse du XIII - 06 80 32 63 56
- Mme DUBAC Nérina  
3 Impasse des Primevères - 06 72 74 44 32
- Mme MOLINARO Lila  
Impasse La Mole - 06 80 15 18 26
- Mme MULLER Michèle  
7 Avenue du Moulin à vent - 06 09 51 54 11
- Mme THEVENON Valérie  
6 Place de l'église - 06 16 56 90 16

Si vous avez besoin d'obtenir les coordonnées des assistants maternels des communes environnantes, vous pouvez prendre contact avec le service **PMI mode de garde** au 26 square Bonaparte à Albi, ou par téléphone au **05 63 77 31 15**.



La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois (C2A) propose un nouveau service pu-

blic itinérant, de proximité et de lien : le **Relais des Assistants Maternels (RAM) de l'Albigeois**.

Dans le cadre de sa **mission d'information**, le RAM de l'Albigeois informe les parents sur l'ensemble des modes d'accueil existants sur le territoire et facilite la mise en relation entre l'offre et la demande.

Il délivre aussi une information générale pour les familles et les assistants maternels en matière de droit du travail et sur les démarches administratives (création de contrat de travail...).

Il oriente les parents et les professionnels vers les interlocuteurs privilégiés pour les questions spécifiques.

Enfin, il diffuse des informations relatives à l'accueil des jeunes enfants et des renseignements sur les conditions d'accès comme d'exercice des métiers liés à la petite enfance.

Dans le cadre de sa **mission d'animation**, le RAM de l'Albigeois est un lieu d'accueil et d'activités pour les assistants maternels et les enfants accueillis.

Il rassemble en réseau les assistants maternels, permet un partage d'expériences et apporte un soutien à des professionnels parfois isolés.

Il propose un large panel d'activités aux enfants accueillis à domicile, ce qui favorise leur éveil et leur socialisation.

Vous pouvez contacter le **RAM de l'Albigeois** au 2 avenue du Colonel Teyssier à Albi, ou par téléphone au **05 63 46 48 96**, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.



Intervention  
du cirque Pacotille auprès  
des élèves de l'école.

Hameau de Viguiers :  
Réfection du réseau pluvial  
et de la voirie.



## Numéros utiles

<b>Mairie de Dénat</b>	<b>05 63 56 66 76</b>	Croix Rouge Ecoute	0800 858 858
<b>Gendarmerie</b>	<b>17</b>	Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24
<b>Sapeurs Pompiers</b>	<b>18</b>	Drogues Info Service	0800 23 13 13
<b>SAMU</b>	<b>15</b>	Ecoute Alcool	0811 91 30 30
<b>SAMU Social</b>	<b>115</b>	Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
<b>Urgences internationales</b>	<b>112</b>	Ecoute Handicap moteur	0800 500 597
<b>Centre antipoison et de toxicovigilance (CAP-TV) de Midi-Pyrénées</b>	<b>05 61 77 74 47</b>	Ecoute Infos Scléroses en plaques	0800 854 976
Chenil communautaire	05 63 38 38 24	Enfance et partage	0800 05 12 34
<b>Déchetterie de Ranteil</b>	<b>05 63 38 59 80</b>	Protection et Assistance aux personnes âgées	0800 020 528
Déchetterie de Gaillaguès	05 63 46 20 98	Sida Info Service	0800 840 800
EDF (Service dépannage)	0810 33 30 81	SOS Amitié	05 63 54 20 20
GRDF Sécurité/urgences Gaz	0800 47 33 33	SOS Enfants disparus	0810 012 014
Allo Enfance maltraitée	0800 559 557	Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Alcooliques Anonymes	05 63 35 66 17	Tabac Info Service	0825 309 310
Alzheimer Info	0811 112 112	Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Cancer Info Service	0810 810 821	Viols Femmes Informations	0800 05 95 95

## Artisans et commerçants de Dénat

Edith **ADGIE**

Architecte d'intérieur  
tél : 06 03 59 87 21

Alexandre **ANDRAL** Andral Energies

Plombier Chauffagiste  
tél : 06 73 88 49 90

Sébastien **ARTUSO**

Maçon  
tél : 06 32 19 76 58

Geneviève **BENOIT** Le Relais Dénatois

Épicerie, Snack-Bar  
tél : 05 63 60 29 65

Arnaud **CALAS**

Electricien  
tél : 06 82 40 12 31

Jean-Claude **CATHALA**

Tarn Service Froid  
Frigoriste  
tél : 05 63 56 62 08

Gérard **CLERGUE**

Maçon  
tél : 05 63 56 63 76

Patrick **DIAS**

Peinture – Revêtement de sol  
tél : 05 63 45 59 06

Sabrina **FABRE**

Produits Bio, lait, fromage, pain  
tél : 05 63 56 64 48

Lauris **GARCIA**

Carreleur  
tél : 05 63 79 09 50

Serge Henri **GONCALVES**

Maçon  
tél : 06 14 63 57 89

Alain **GRAS**

Menuisier  
tél : 06 61 98 36 95

Karl **HANLON** Vinitek

Grossiste en vin  
tél : 06 52 47 30 04

Philippe et Aline **LANAT**

Entretien espaces verts  
tél : 06 31 15 91 45

Michelle **SINTES** Les Tables de Crespin

Location de salles  
tél : 05 63 78 94 27

Damien **RIVES** ECO

Chaudières à bois et Traitement de l'eau  
tél : 06 09 67 04 08

Lionel **ROUCAYROL** Lionel Peinture

Peintre en bâtiment  
Tél : 06 72 38 60 37

Marie Thérèse **SAURA**

Coiffeuse à domicile  
tél : 05 63 79 10 58

**Industrie**

**ALBI REMBLAIS**

Recyclage-Décharge Terres gravats  
Fargues tél : 05 63 55 64 79

**BORIES Equipement**

Matériel agricole outillage portatif  
Mousquette tél : 05 63 55 99 99

**JANY AURIOL** Calcaire et Chaux agricole

Gedoul tél : 05 63 55 54 02

## Hébergements touristiques à Dénat

- Gîte la Coumbetto : Gîte rural 4 étoiles  
12, chemin de la Combette 81120 DENAT  
tél : 05 63 45 58 21

- La maison de Mani : Gîte de France 3 épis  
1, rue de Goy 81120 DENAT  
tél : 05 63 56 64 78

- Le jardin des étoiles : Chambre d'hôtes  
La Farié 81120 DENAT  
tél : 05 63 79 51 08

- Les tables de Crespin : Gîtes, chambres d'hôtes  
Crespin 81120 DENAT  
tél : 05 63 78 94 27

- Maison de vacances à Grèzes : Gîte  
Hameau de Grèzes 81120 DENAT  
tél : 05 63 77 32 30

## Dépôt de vêtements

Tous les mardis de 16h à 17h ou tous les mercredis, de 16h à 18h, vous pouvez venir déposer à la bibliothèque relais de Dénat, les vêtements (même usagés ou tâchés), les chaussures, les accessoires (bijoux, foulards, ceintures...) ou les petits objets (livres, jouets, bibelots...) dont vous ne vous servez plus.

Une seule condition à leur dépôt : ils doivent avoir été lavés. Une fois triés, ils serviront à alimenter la friperie itinérante et la boutique

de la fédération Familles Rurales du Tarn ou bien ils seront recyclés.

Plus de renseignements ! Vous pouvez contacter la fédération du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 au **05 63 54 15 44**.

L'association Familles Rurales de Dénat et la fédération Familles Rurales du Tarn **recherchent des bénévoles intéressés par le tri des vêtements !**

**La boutique,  
située au 22  
avenue de  
Toulouse à**

**Marsac-sur-Tarn,  
vous accueille :**

**- les mercredis et  
le 2ème samedi du  
mois,**

**de 9 h à 12 h  
et de 14 h à 17 h,**

**- les vendredis,  
de 9 h à 12 h.**

## Opposition au démarchage téléphonique

Bloctel, la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique est ouverte.

Les consommateurs peuvent donc s'inscrire gratuitement sur ce registre d'opposition.

Pour cela, ils doivent entrer leur(s) numéro(s) de téléphone fixe(s) et/ou portable(s)

sur le site : [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr) . Ils reçoivent alors par courriel une confirmation d'inscription sous 48 heures.

Il convient de vérifier que le message est bien arrivé (si nécessaire parmi les spams). L'inscription n'est prise en compte effectivement que lorsque les consommateurs ont cliqué sur le lien hypertexte proposé dans le courriel de confirmation. Les consommateurs sont alors protégés contre la prospection téléphonique dans un délai maximum de 30 jours après la confirmation de leur inscription.



## Inscriptions sur les listes électorales

Les élections présidentielles et législatives auront lieu au printemps 2017.

Si vous résidez à Dénat depuis peu, pensez à vous inscrire rapidement sur les listes électorales, pour pouvoir voter lors des prochaines élections.

Si vous quittez Dénat, veuillez informer la mairie de votre départ et inscrivez-vous dès que possible sur les listes électorales de votre nouvelle commune de résidence, pour être en mesure d'y voter dès les prochaines élections.

Lors de votre inscription en mairie, pensez à vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



**Familles  
rurales**  
*Vivre mieux !*

Association de Dénat

Quelques instants figés de  
l'accueil de loisirs...



## Association Familles Rurales

L'été se termine. La plupart d'entre nous sont déjà replongés dans la routine du travail, de l'école, des activités bénévoles, du sport ou autres.

Je voulais revenir sur ce début d'année 2016 où notre association a soufflé ses 20 bougies. Nous sommes une association qui souhaite poursuivre son chemin en restant à l'écoute des demandes des familles. L'objectif est d'apporter des réponses à leurs besoins pour leur permettre de mieux vivre en milieu rural.

Pour cette rentrée 2016, notre programme n'est pas encore tout à fait arrêté. Si la nécessité de créer un atelier particulier pour vos enfants ou adolescents émerge, nous ferons tout notre possible pour le mettre en place.

Sinon pour cet automne, retenez déjà les horaires d'ouverture de la **bibliothèque**, située au cœur du village, où plus de 3 000 livres, renouvelés régulièrement vous attendent.

L'ouverture au public se fait le mardi de 16h à 17h et le mercredi de 16h à 18h (attention nouveaux horaires).

Réouverture le mercredi 7 septembre puis le mardi de la semaine d'après...

Une ouverture exceptionnelle aura lieu le samedi 17 septembre de 14h à 18h pour les journées du patrimoine. Un

très bon accueil ainsi que des boissons fraîches vous seront réservés...

Les **journées du patrimoine** : nous vous donnons rendez-vous devant l'église pour une visite du lieu et du village, les samedi 17 septembre de 14h à 18h et le dimanche 18, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

L'**Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Les P'tits Loups »** ouvrira ses portes aux vacances de Toussaint, pour les enfants à partir de 3 ans, du jeudi 20 au vendredi 28 octobre 2016.

**Soirées « Parentalité »** : Prochaine rencontre de parents prévue le 6 octobre 2016 sur le thème « Quand le corps parle. ».

Le dimanche 27 novembre, le **vide-greniers** d'automne aura lieu à la salle des fêtes de Dénat. Vous pouvez déjà réserver votre emplacement.

Mon Conseil d'administration se joint à moi pour vous remercier pour vos participations à l'une ou l'autre de nos animations.

Vous trouverez tout le programme de nos activités sur le site internet de la Mairie de Dénat : [www.mairie-denat.fr](http://www.mairie-denat.fr).

En vous remerciant pour votre soutien,  
La Présidente, Anne Estéveny.

## Généralions Mouvement

Les diverses activités proposées par Généralions Mouvement ayant eu un franc succès jusqu'à ce jour, voici le projet de nos activités pour les mois à venir :

- Vendredi 16 Septembre 2016 : sortie à la journée avec la visite du site TRIFYL, un repas à l'Impérial à Labouarié et la visite du Musée du Cuir à Graulhet.
- Samedi 5 Novembre 2016 : bal à DENAT avec l'orchestre GILLES SABY.
- Dimanche 11 Décembre 2016 : Loto à DENAT
- Jeudi 22 Décembre 2016 : goûter de Noël à RONEL
- Samedi 31 Décembre 2016 : Réveillon de la St Sylvestre à DENAT
- Mercredi 11 Janvier 2016 : Galette des rois à FAUCH

## Association Culture et Loisirs

Les membres de l'Association Culture et Loisirs de Dénat sont heureux de présenter leurs remerciements aux habitants de la commune pour leur participation aux différentes activités de l'association du premier semestre 2016.

Les **soirées belotes** du mardi soir (organisées une fois tous les quinze jours) ont vu leur fréquentation en augmentation de 45 % par rapport à l'année précédente. Chaque concours a rassemblé 49 équipes en moyenne grâce au dynamisme et à l'investissement des membres de l'ACL en charge de cette activité. Les concours reprendront mi-octobre avec, nous l'espérons, la même participation.

Les séances de **gymnastique** de groupe du mercredi soir connaissent toujours un franc succès démontrant l'assiduité des participants. Elles reprendront pour l'année 2016-2017, à partir du 14 septembre, de 18h30 à 19h30, à la salle communale. Des séances d'initiation gratuites vous sont proposées les 14, 21 et 28 septembre.

L'activité **randonnée** s'inscrit maintenant dans le temps avec l'organisation de parcours réguliers, tout au long de l'année, sur la commune ou sur d'autres territoires. La section randonnée de l'ACL de Dénat est inscrite depuis cette année à la Fédération Française de Randonnée.

La **soirée Irlandaise** du mois de mars a affiché « complet ». Ainsi, 220 personnes environ ont pu déguster l'excellente daube à la bière. L'ambiance irlandaise festive et chaleureuse était au rendez-vous, orchestrée par le duo Busker et Keaton puis par une soirée disco-mobilité.

L'**apéro-concert** du 11 juin, légèrement perturbé par le mauvais temps, a quand même réuni de nombreux participants qui ont passés une soirée agréable autour d'assiettes de charcuteries et de fromages devant la prestation remarquable de l'orchestre Hologram.

Reprise des activités déjà existantes en Septembre :

- Marche tous les mardis à partir du 6 Septembre
- Atelier mémoire animée par Mme Claude GRISEL tous les vendredis de 18h à 19h

Pour rappel : Obtention de tarifs préférentiels sur présentation de la carte d'adhérent auprès de divers commerçants des 4 communes, du Zoo des Trois Vallées à Montredon-Labessonnié et des partenaires de la fédération départementale ou nationale (liste sur demande).

Tous nouveaux adhérents sont les bienvenus. L'adhésion au club est ouverte à toutes personnes de tous âges.

A présent, voici le programme de la **fête du village** des 9, 10 et 11 septembre 2016.

Le **vendredi 10 septembre**, la soirée sera assurée par l'orchestre Epsilon précédé d'un apéritif et repas moules-frites devenu désormais incontournable.

Le **samedi 11 septembre**, le concours de pétanque en doublette au cœur du village sera suivi du traditionnel repas Fabounade, à partir de 20 heures. Les places étant limitées, pensez donc à les réserver. L'orchestre Houston assurera l'ambiance musicale.

Le **dimanche 12 septembre** clôturera les festivités avec, à midi, le repas citoyen organisé par la municipalité. Bernard Gaches et son accordéon, vous feront ensuite danser tout l'après-midi.

Par ailleurs, l'ACL investit régulièrement, en fond propre, dans l'acquisition de structures et matériels facilitant l'organisation des soirées et assurant un plus grand confort pour les participants. Ainsi, en l'espace d'un an, l'association a acheté 4 barnums (dont 2 financés en partie par une subvention du Crédit Agricole) et vient de se doter d'ampoules LED pour les guirlandes multicolores afin de s'inscrire dans une démarche d'économie d'énergie.

Pour finir, nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes qui participent aux soirées organisées par l'association, les annonceurs professionnels du programme de la fête, les habitants de la commune et la municipalité sans qui tout cela serait impossible.

Le bureau tient également à remercier l'ensemble des membres de l'ACL pour leur dévouement et leur dynamisme qu'ils mettent au service de la collectivité.

Nous vous donnons donc rendez-vous à toutes à tous pour que la fête du village 2016 soit à nouveau un moment particulier, savoureux, de partages et de convivialité.

Les membres de l'ACL

# L'ADMR, un service près de chez vous

## **ASSOCIATION ADMR DE LOMBERS-DENAT-LAMILLARIE :**

1 av. de St Pierre à LOMBERS (à côté de la Poste)  
Tél. : 05 63 55 27 68 - Mail : [lombers@fedes81.admr.org](mailto:lombers@fedes81.admr.org)

### **L'Association ADMR,**

A but non lucratif, vous propose ses services afin d'améliorer la qualité de vie de ceux qui le souhaitent, et permet aux personnes âgées de rester plus longtemps chez elles.

### **L'ADMR fête ses 70 ans (1945-2015)**

Origine : « Dans la France d'après-guerre, les familles rurales sont confrontées, plus que d'autres, aux difficultés dans leur vie quotidienne. C'est dans ce contexte que les fondateurs de l'ADMR créent les premières associations d'aides familiales rurales avec l'objectif de venir en aide aux familles et de créer des emplois pour les jeunes filles du monde rural avec l'idée de créer une profession nouvelle ».

La fédération ADMR du Tarn a organisé un déplacement pour participer à cet anniversaire qui s'est déroulé à St-Etienne en novembre 2015 pour parler avenir et orientations du réseau pour les prochaines années.

Nous avons participé, pendant ces journées, avec plus de 2000 personnes, aux différentes conférences et tables rondes.

### **Des services auprès de tous**

14 bénévoles,  
20 salariés dont 5 temporaires,  
119 personnes aidées dont 100 en prestataire et 19 en mandataire,  
généralisant 10 400 heures en prestataire et 3 800 heures en mandataire.

### **Des missions auprès de tous**

Permettre à tous de mieux vivre à domicile  
Favoriser l'autonomie

### **Des services pour tous**

#### **Des services adaptés**

Ménage, repassage, courses, garde d'enfants...  
Aide à la toilette, à l'habillage, à la marche...  
Accompagnement, garde de jour...

### **Un service de téléassistance**

A démarré depuis le mois de juin 2009, et les demandes peuvent être faites au bureau et seront prises en compte.

### **Le portage des repas à domicile**

Peuvent être mis en place dans le cadre d'une politique globale de maintien à domicile.

### **Les salariées**

Ne sont pas que aide-ménagères, elles sont des **professionnelles du quotidien** : dans les actes ordinaires de

la vie quotidienne (ménage, entretien du linge, alimentation, courses, surveillance de prévention, etc...), dans les actes essentiels de la vie quotidienne (aide à la toilette simple, à l'habillage, à la marche, aux transferts, soutien à l'autonomie, etc...), dans les actes de la vie sociale et relationnelle (écoute active, soutien moral, stimulation des relations sociales, etc...). Elles accompagnent les personnes en perte d'autonomie. Pour cela, elles suivent régulièrement ou ponctuellement des formations diplômantes ou qualifiantes, ou de professionnalisation.

### **Composition du Bureau 2016:**

Tout d'abord nous tenons à remercier chaleureusement Anne-Marie Cammas pour son investissement au sein de notre association. Anne-Marie Cammas a dû démissionner dernièrement de son mandat d'administrateur, son investissement, sa présence, sa mobilisation, restent des exemples pour nous tous.

Président d'Honneur : Michel Fabriès,

Présidente : Doris Huchedé,

Vice-Président : Henri Palous,

Secrétaire : Annie Grégoire,

Trésorière : Yvette Balzarin.

### **Les Bénévoles responsables :**

Service prestataire et mandataire :

Yvette Balzarin au 05 63 55 29 68.

Service Téléassistance :

Henri Palous au 05 63 55 53 38.

Responsable planning/secrétariat :

Annie Grégoire au 05 63 56 63 61

ou au 06 71 61 44 61.

Secrétariat lors des permanences au local ADMR (mardi 9h-12h, vendredi 14h-17h) au 05 63 55 27 68.

### **Créée le 23 Mai 1950** à l'initiative des habitants de Lombers, l'Association n'a pas cessé de s'investir pour tous ceux qui lui font appel ; n'oublions pas qu'elle est créatrice d'emplois, et ses bénévoles se dévouent autant que faire se peut, sans compter leur temps.

Nous avons à cœur d'organiser des animations dont les bénéficiaires servent à répondre aux besoins des plus démunis, à intervenir dans l'urgence en attendant de la prise en charge des caisses de cotisation locales. Cette avance est à rembourser dès la prise en charge est prise en compte.

C'est pour cela que nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à nos **calendriers de fin d'année** (à partir de fin novembre) et d'honorer de votre présence les animations que nous vous proposons.

C'est pour cela que nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à nos **calendriers de fin d'année** (à partir de fin novembre) et d'honorer de votre présence les animations que nous vous proposons.

### **Animations fin 2016 :**

**Dimanche 2 octobre : 14h30 Loto à Lombers**

**Dimanche 13 novembre : 14h30 Loto à Dénat**